

**COMMUNE D'AJACCIO**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT  
- Notaires associés –  
6, Bd Sylvestre Marcaggi  
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Henri PINNA, Notaire à AJACCIO, le 1<sup>ER</sup> juillet 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

1°) Monsieur Serge RENUCCI demeurant à SAINT CERE.  
Né à THONON LES BAINS le 12 Décembre 1951 ;

2°) Monsieur Joseph-Antoine RENUCCI demeurant à AJACCIO.  
Né à AJACCIO le 03 Février 1960.

3°) Monsieur Antoine RENUCCI demeurant à AJACCIO.  
Né à AJACCIO le 22 Juillet 1961.

4°) Madame Rose-Marie RENUCCI demeurant à AJACCIO.  
Née à THONON LES BAINS le 07 Novembre 1964.

5°) Mademoiselle Sylvie RENUCCI demeurant à AJACCIO.  
Née à THONON LES BAINS le 02 Janvier 1967 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A AJACCIO (Corse du Sud)

Dans un ensemble immobilier, cadastré section BV lieudit **LES JARDINS DE L'EMPEREUR** numéros 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380 et 381.

Le lot de copropriété numéro 531, soit dans l'immeuble dénommé LE IENA-GARAGE, un garage portant le numéro 8 ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [scp.pmc@notaires.fr](mailto:scp.pmc@notaires.fr).

Pour avis Maître Henri PINNA